

NATIONS UNIES
 CONSEIL
 ECONOMIQUE
 ET SOCIAL

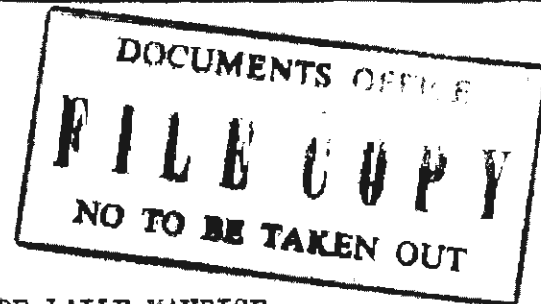


Distr.
 LIMITEE

E/CN.14/L.221
 9 février 1965

FRANCAIS
 Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
 Septième session
 Nairobi, 9 - 23 février 1965
 Point 5 de l'ordre du jour révisé



EXPOSE DU REPRESENTANT DE L'ILE MAURICE
 A LA SEPTIEME SESSION DE LA COMMISSION

Le Programme de reconstruction et de développement pour la période 1960 à 1965 a été prolongé d'un an et le plafond des dépenses a été porté à 400 millions de roupies.

On espère qu'avant l'élaboration du prochain plan de développement un service de planification économique sera créé, qui a fait l'objet d'une inscription symbolique dans le budget ordinaire. Nous nous efforçons actuellement de trouver quelqu'un qui soit parfaitement qualifié pour diriger ce service dont le besoin se fait si fortement sentir, si nous voulons être en mesure de déterminer les priorités et d'assurer la coordination de multiples activités par des procédés plus scientifiques que ceux que l'on a pu appliquer jusqu'alors.

La superficie de l'île Maurice n'est que d'environ 1850 kilomètres carrés et sa population, en rapide augmentation, est actuellement de 730.000 habitants, ce qui représente une densité de plus de 390 habitants par kilomètre carré, chiffre sans précédent pour un pays presque entièrement agricole.

Dans ces conditions, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser une seule parcelle de terre inexploitée; aussi savons-nous gré au Fonds spécial des Nations Unies d'avoir fait procéder à une enquête d'experts sur nos ressources agraires et hydrologiques.

Si nous voulons diversifier notre économie, qui repose encore presque entièrement sur le sucre, réduire notre note d'importations et fournir à notre population croissante de plus grandes possibilités d'emploi, la création et l'expansion d'industries secondaires présente une importance primordiale. On a créé en 1964 une Banque africaine de développement, afin d'aider au financement de ces projets, et l'on accorde certaines exonérations fiscales à ceux qui entreprennent la création de nouvelles industries.

La superficie des terres réservées à la culture du thé augmente d'année en année et l'on envisage la création de nouvelles usines de torrification du thé.

On encourage par tous les moyens l'industrie touristique, et il faut signaler à cet égard que les travaux d'agrandissement de l'aéroport de plaisance, qui sont presque terminés, permettront d'accueillir les types les plus puissants d'avions à réaction.

Nos installations portuaires sont satisfaisantes et elles ont bénéficié récemment de certaines améliorations.

Au cours de ces quatre dernières années, de grands travaux ont été également consacrés à l'amélioration du réseau routier, qui était déjà en très bon état, et on envisage actuellement d'autres améliorations.

L'expansion des services publics d'adduction d'eau et d'électricité se poursuit, afin de satisfaire à la demande croissante des foyers domestiques, des exploitations agricoles et du secteur industriel.

L'augmentation rapide du chiffre de la population nous contraint à puiser de plus en plus sur nos ressources, et nous avons les plus grandes difficultés à créer les nouveaux établissements d'enseignement que nécessite chaque année le nombre sans cesse croissant d'enfants qui entrent à l'école primaire. Nous ne négligeons pas pour autant l'enseignement secondaire; c'est ainsi qu'une école technique secondaire vient d'être créée, et que l'on va établir un centre de contrôle professionnel, ainsi que des écoles primaires supérieures.

Nous avons décidé de poursuivre le projet de création d'un collège universitaire conformément aux principes préconisés par le Professeur Colin Leys, qui sont fondés sur une évaluation positive des besoins réels de l'Ile Maurice.

Le logement constitue un autre problème auquel on s'est attaqué vigoureusement. A la suite des dégâts considérables causés par le cyclone de 1960, un programme intensif de construction de logements a été mis sur pied, avec l'aide financière du Royaume-Uni; ce programme prévoit la construction de 14.000 logements, destinés à abriter environ 12 pour cent de la population, dont 9.400 sont déjà terminés.

Toutefois, le problème essentiel qui nous préoccupe est celui de la surpopulation. Certes, ce problème n'est pas nouveau, et il existe de nombreux moyens de l'aborder, dont l'un est l'expansion économique. Il y a donc là un des points essentiels de notre politique nationale, et nous aurons besoin de toute l'aide qu'il sera possible de nous accorder pour arriver à enfoncer ce front.

Etant membre associé de la CEA, nous ne jouissons pas des mêmes avantages que les membres à part entière. Néanmoins, nous avons suivi avec un grand intérêt les travaux entrepris par la CEA dans les domaines les plus divers, et notamment la création de la Banque africaine de développement, de l'Institut africain de développement économique et de planification et l'organisation de la prochaine Conférence sur la coordination industrielle en Afrique de l'est.

- - - - -